



PREFET DE L'INDRE

Châteauroux, le 24 janvier 2017

## POLLUTION ATMOSPHERIQUE par les particules en suspension (PM<sub>10</sub>)

Ligair – surveillance de la qualité de l'air en région centre – nous informe que l'épisode de pollution atmosphérique par les particules en suspension (PM<sub>10</sub>) se poursuit et passe **en alerte niveau 2 par persistance** ce jour mardi 24 janvier 2017. Compte tenu des conditions météorologiques en cours, ce niveau d'alerte devrait être maintenu demain, mercredi 25 janvier,

Conformément à l'arrête préfectoral du 30 décembre 2015, il vous est demandé d'observer les prescriptions ci-jointes, et particulièrement les limitations de vitesse prescrites.

La vitesse maximale sur tout le réseau routier en 2 × 2 voies est abaissée de 20 km/h :

- de 130 km/h à 110 km/h sur l'autoroute A20
- de 110 km/h à 90 km/h sur les routes nationale N151 et départementale RD943

Un nouveau bulletin de situation sera émis demain matin par Ligair.

Le site internet [www.ligair.fr](http://www.ligair.fr) vous permet de suivre les concentrations journalières de polluants dans la région.

---

**Contact presse :**

Aline CARRAT

Service Départemental de Communication Interministérielle

Tél : 02.54.29.50.54

Mèl : pref-communication@indre.gouv.fr